

## **Coups durs à venir. La mise en scène est faite.**

Québec, le 4 juin 2014 — Peu d'inattendu dans le budget déposé aujourd'hui. Le gouvernement avait déjà annoncé ses couleurs, celles de la « rigueur », sur laquelle il s'est finalement rabattu après avoir parlé d'austérité. Mais, force est de constater, à partir des annonces faites pour les années à venir que c'est vraiment à l'enseigne de cette dernière qu'il entendra agir. S'appuyant sur les expertises récentes qu'il a sollicitées, en particulier de la part du Vérificateur général, il a présenté un état beaucoup plus grave des finances publiques que ce qui avait été présenté par le précédent gouvernement. Si rien n'était fait, a dit le ministre, le Québec serait confronté à des déficits de 5,9 et 7,6 milliards de dollars pour 2014-2015 et 2015-2016, ce qui laisse clairement entrevoir l'ampleur de la médecine à laquelle il entend recourir, compte tenu de son intention ferme de rétablir l'équilibre budgétaire dès 2015-2016.

Ce retour à l'équilibre, il compte le réaliser par le biais de mesures essentiellement concentrées sur la réduction des dépenses publiques. S'il prévoit limiter la croissance des dépenses de programmes à 1,9 % pour 2014-2015, on ne peut que craindre ce qui arrivera au cours des années suivantes, d'autant plus qu'il n'entend procéder à aucune augmentation des impôts. Il annonce, par contre, un gel global des effectifs des secteurs public et parapublic dont il espère qu'il lui permettra de réaliser des économies de 100 millions en 2014-2015 et de 500 millions en 2015-2016. Il annonce, par ailleurs, de nouvelles actions dans la lutte contre l'évasion fiscale et une nouvelle taxe sur le tabac.

Pour l'instant, les universités ne seront pas touchées par les mesures de « rigueur » annoncées. Le budget de l'enseignement supérieur, qui comprend celui des universités doit augmenter de 3,9 % en 2014-2015 par rapport à celui de l'année précédente. Selon le budget de dépenses, les crédits octroyés aux universités doivent bénéficier d'une augmentation de 6 %. Ceux des organismes dédiés au financement de la recherche doivent augmenter de 13 %. Il faut se garder, toutefois, de voir cette annonce comme un saut qualitatif vers le meilleur. Pour en juger correctement, il faut tenir compte de l'importante réduction survenue au cours des deux années précédentes, de sorte que les crédits dont bénéficieront les trois organismes de subvention de la recherche, soit 167 millions de dollars en 2014-2015, seront toujours inférieurs à ceux de 2012-2013 (179 M\$), même s'ils auront dépassé ceux de 2013-2014 (148 M\$).

Dans sa volonté de relancer l'économie, le gouvernement entend miser sur l'investissement privé et plus particulièrement sur les PME. Parmi les mesures qu'il met de l'avant pour favoriser cette orientation, il entend bonifier de 500 000 dollars par année l'enveloppe des centres d'entrepreneuriat universitaire, considérés comme des « accélérateurs de création d'entreprises technologiques ». Cette décision inquiète la FQPPU qui voit dans cette mesure une intention marquée du nouveau gouvernement de réaffirmer son penchant envers ce type de recherche axée sur l'innovation et la commercialisation de ses résultats, au détriment de la science et de la mission fondamentale de l'université. Aussi, la FQPPU voit-elle une grave dérive dans la décision du nouveau gouvernement de signer dans les faits l'arrêt de mort de la Politique nationale de recherche et d'innovation (PNRI) en dissolvant son intervention en une multitude de mini-interventions par l'intermédiaire de plusieurs ministères. La FQPPU est particulièrement préoccupée, également, par la «révision des engagements» pris lors du Sommet sur l'enseignement supérieur en 2013.

Elle se réjouit par contre de la décision d'investir 800 000 dollars sur deux ans en recherche et développement au Centre de recherche sur les biotechnologies marines et à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski.

Alertée qu'elle est par l'esprit de ce budget, la FQPPU sera prête à réagir à toute mesure qui irait à l'encontre de la mission de l'université. Elle réitère son engagement à fournir un apport constructif aux politiques qui sont de nature à préserver cette mission.

Fondée en 1991, la FQPPU représente la majorité des professeures et professeurs des universités du Québec.

-30-

Source : FQPPU  
514-843-5953 / 1-888-843-5953  
[www.fqppu.org](http://www.fqppu.org)  
[www.facebook.com/fqppu](https://www.facebook.com/fqppu)  
[federation@fqppu.org](mailto:federation@fqppu.org)